



# AIR CANADA

Communiqués de presse

## **Air Canada et le SCFP concluent un nouvel accord soumis à ratification sur des dispositions contractuelles valides pendant 10 ans pour les agents de bord**

MONTREAL, le 20 oct. 2015 /CNW Telbec/ - Air Canada et le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) ont annoncé aujourd'hui qu'ils étaient parvenus à un nouvel accord soumis à ratification sur des dispositions de la Convention collective valides pendant 10 ans pour les quelque 6 500 agents de bord d'Air Canada et les quelque 700 agents d'Air Canada rouge.

« Ce nouvel accord sur 10 ans conclu avec le SCFP est une importante étape qui soutiendra une croissance rentable à long terme, ce qui bénéficiera à la Société, à nos parties prenantes et à nos agents de bord de l'exploitation principale et d'Air Canada rouge, a expliqué Benjamin Smith, président - Transporteurs de passagers d'Air Canada. Cet accord mutuellement satisfaisant procurera une stabilité et une souplesse accrues, et il reflète l'importante contribution de nos agents de bord pour assurer le succès d'Air Canada dans l'avenir. Il s'agit de la cinquième convention collective conclue avec les syndicats représentant nos employés, au cours de l'année écoulée, et elle témoigne, elle aussi, de la collaboration entreprise pour qu'Air Canada devienne un champion mondial. »

« Nous sommes heureux que la Société ait accepté d'apporter de nombreuses améliorations clés à notre convention collective en vigueur, y compris des dispositions grandement nécessaires sur la sécurité d'emploi, entre autres gains importants. Après de nombreux mois de travail acharné à la table de négociation, les huit membres de notre comité de négociation appuient à l'unanimité cet accord préliminaire. Nous nous attendons à connaître une période de croissance soutenue à Air Canada. L'expansion mondiale de notre entreprise au cours des mois et des années à venir sera mutuellement avantageuse et aura des effets positifs considérables pour nos membres », a affirmé Michel Cournoyer, président de la Division du transport aérien du SCFP.

Cet accord est sous réserve de sa ratification par les membres du SCFP et sera assujéti à certaines clauses de réouverture au cours de la période de 10 ans. Les détails de l'accord ne seront pas dévoilés avant la ratification par les membres du SCFP et l'approbation par le conseil d'administration d'Air Canada.

Le Syndicat recommandera la ratification à ses membres, et Air Canada doit obtenir rapidement l'approbation de son conseil d'administration.

Cet accord avec le SCFP, soumis à ratification, fait suite à la conclusion, en octobre 2014, d'un nouvel accord avec les 3 000 pilotes d'Air Canada portant sur des dispositions de la Convention collective valides pendant 10 ans. Il s'agit du cinquième accord préliminaire sur une convention collective conclu par Air Canada et ses syndicats, dont Unifor, qui représente les 4 000 agents des ventes et du service clientèle au Canada, l'International Brotherhood of Teamsters (IBT), qui représente les employés syndiqués américains, et UNITE, qui représente ses employés syndiqués au Royaume-Uni.

## À propos d'Air Canada

Air Canada est le plus important transporteur aérien du Canada à proposer des services intérieurs et internationaux, pour plus de 200 aéroports répartis sur six continents. Le transporteur national du Canada compte parmi les 20 plus importantes sociétés aériennes à l'échelle mondiale et a accueilli plus de 38 millions de clients en 2014. Air Canada fournit des services passagers réguliers directs sur 63 aéroports au Canada, 52 aux États-Unis et 86 en Europe, au Moyen-Orient, en Asie, en Australie, dans les Antilles, au Mexique, en Amérique centrale et en Amérique du Sud. Air Canada est un membre fondateur du réseau Star Alliance, le plus vaste regroupement de transporteurs aériens du monde, qui dessert 1 321 aéroports dans 193 pays. Air Canada est le seul transporteur nord-américain d'envergure internationale auquel sont conférées quatre étoiles, selon la firme de recherche indépendante britannique Skytrax. Pour de plus amples renseignements, consultez le [www.aircanada.com](http://www.aircanada.com), joignez-vous à Air Canada dans Facebook et suivez @AirCanada dans Twitter.

### Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Les communications d'Air Canada au public peuvent contenir des énoncés prospectifs au sens de la législation applicable sur les valeurs mobilières. Comme, de par leur nature, les énoncés prospectifs partent d'hypothèses, ils sont sujets à d'importants risques et incertitudes, dont ceux qui sont énoncés dans le présent communiqué. Les énoncés prospectifs ne sont donc pas entièrement assurés, en raison, notamment, de la survenance possible d'événements externes et de l'incertitude générale qui caractérise le secteur. À terme, les résultats réels peuvent donc différer sensiblement des résultats évoqués par ces énoncés prospectifs du fait de l'action de divers facteurs, dont l'état du secteur, du marché, du crédit et de la conjoncture en général, la capacité de réduire les coûts d'exploitation et d'obtenir du financement, les questions de retraite, les prix de l'énergie, les relations du travail, les taux de change et d'intérêt, la concurrence, les conflits armés, les attentats terroristes, les épidémies, les facteurs environnementaux (notamment les systèmes météorologiques et autres phénomènes de la nature et les facteurs d'origine humaine), les questions d'assurance et les coûts qui y sont associés, l'évolution de la demande en fonction du caractère saisonnier du secteur, les questions d'approvisionnement, l'évolution de la législation, de la réglementation ou de procédures judiciaires, les litiges actuels et éventuels avec des tiers ainsi que les facteurs dont il est fait mention dans les documents financiers publics d'Air Canada consultables au [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Toute déclaration prospective contenue dans le présent communiqué représente les attentes d'Air Canada, en date de celui-ci, et elle peut changer par la suite. Toutefois, Air Canada n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs, ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue par la réglementation des valeurs mobilières applicable.

SOURCE Air Canada

Pour plus de renseignements: Renseignements : Air Canada : Isabelle Arthur (Montréal), [Isabelle.arthur@aircanada.ca](mailto:Isabelle.arthur@aircanada.ca), 514 422-5788; Peter Fitzpatrick (Toronto), [peter.fitzpatrick@aircanada.ca](mailto:peter.fitzpatrick@aircanada.ca), 416 263-5576; Angela Mah (Vancouver), [angela.mah@aircanada.ca](mailto:angela.mah@aircanada.ca), 604 270-5741; [aircanada.com](http://aircanada.com); SCFP : Philippe Gagnon , [pgagnon@scfp.ca](mailto:pgagnon@scfp.ca), 613 894-0146; [accomponent.ca](http://accomponent.ca)

<https://aircanada-fr.mediaroom.com/index.php?s=22457&item=137392>

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE



**Le seul transporteur exploitant  
un réseau international quatre  
étoiles en Amérique du Nord**